

DÉPOSER UN PROJET SUR LA PLATEFORME QUELS ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES A RENSEIGNER ?

Vous trouverez **ci-dessous la liste des différents éléments à renseigner** lorsque l'on dépose un dossier de candidature en ligne (ils seront précisés par un astérisque rouge *). **D'autres éléments** sont également à renseigner mais ils ne sont **pas obligatoires**.

► **En rouge** : éléments obligatoires*

► **En noir** : non obligatoire mais conseillé pour une meilleure compréhension de la réalisation.

PROJET

- **Nom du projet***
- **Ville***
- **Typologie et type de bâtiment ou des aménagements***
- **Année de livraison***
- **Surface totale du bâtiment en m²***
- **Dont extension/surélévation (en fonction du type de projet)**
- **Coût total en € HT (hors foncier, hors VRD, hors honoraires)***

INFORMATIONS TECHNIQUES

<i>Pour les bâtiments</i>	<i>Pour les aménagements</i>
<ul style="list-style-type: none">• Structure bois du bâtiment* (cochez les types d'éléments bois et leurs essences si possible)• Structure verticale*• Structure horizontale *• Charpente*• Revêtement bois extérieur• Menuiserie intérieure et extérieure• Isolation des murs• Isolation de la toiture• Chauffage au bois• Certifications, Labels et marques	<ul style="list-style-type: none">• Liste des produits* (cochez les types d'éléments bois et leurs essences si possible)

Nature et épaisseur des isolants

Essences et provenance des éléments bois

Volumes de bois

Certifications et labels

Performance du bâtiment (Cep en kWhép/m²/an)

Ic construction - Impact Environnemental de la Construction (kg éq CO₂/m² de SHAB ou SU)

Chauffage au bois

TEXTE DESCRIPTIF

- **Notice architecturale du projet* (600 caractères max)**
- Approche environnementale (600 caractères max)
- Descriptif technique (600 caractères max)

LES ACTEURS

- **Maître d'ouvrage***
- **Maître d'œuvre – architecte mandataire***
- Autres acteurs de la maîtrise d'œuvre des études ou ingénierie
- Entreprises des lots bois
- Fournisseurs du bois
- Photographes

LES DOCUMENTS

(Penser à retirer les cartouches avec les coordonnées du client en cas de maître d'ouvrage privé).

- **Plan de masse***
- **Pan de coupes***
- **Licence d'exploitation des photos* : Autorisation de diffusion des photographies à faire signer obligatoirement par le photographe.**
- Autres plans ou études

LES PHOTOS

Prévoir entre 3 à 6 photos du projet finalisé et restitué au client. Les photos de chantier sont interdites. Format .jpg – de taille 2500 x 3750 pixels (photo principale) et 2000 x 3000 pixels.

Remarque : La licence d'exploitation des photos doit impérativement être accompagnée des photos et être déposée dans l'onglet « les documents »

Renseignement complémentaire :

Prix National de la Construction Bois

07 66 34 02 72

pncb@fibois-france.fr